



"Nos emballages sont recyclables ou consignés"

Je suis recyclable et réutilisable



"Nos emballages sont recyclables ou consignés"

Chers clients,

Nous avons à cœur de vous transmettre l'importance de trier ou rapporter vos déchets afin qu'ils soient valorisés pour une seconde vie. Nous souhaitons inciter le plus grand nombre à prendre conscience de la valeur de chaque emballage, en termes de coût de production, autant au niveau énergétique (eau, électricité, énergies fossiles...) qu'économique. Le règlementation "TRIMAN" qui vient d'être rendue obligatoire le 9 mars 2023, nous oblige, nous paysans-transformateurs à apposer un logo supplémentaire sur les emballages de nos produits ainsi qu'à payer une "éco-contribution" à un organisme spécifique. Le logo "TRIMAN" aiderait à harmoniser et simplifier la lecture du tri par les clients.

Or, nous trouvons cette réglementation inappropriée.

Tout d'abord, nous croyons en l'intelligence collective et c'est pourquoi nous défendons l'idée que la transmission et les discussions avec nos clients font meilleur effet qu'un logo sur un emballage, pour parler de Tri et d'emballages consignés. Nous souhaitons faire vivre les échanges avec nos clients en vente directe et que chaque citoyen se responsabilise sur la question.

Aussi, nous estimons que la cotisation qui est demandée par producteur souffre de l'inadaptation de la situation. Est-ce à nous, petits producteurs, de cotiser pour cela, alors que nous nous employons à minimiser le plastique sur les emballages de nos produits, ainsi qu'à mettre en place lorsque c'est possible un système de consigne ? Face à une industrie de la consommation productrice d'emballages à outrance, que sommes-nous ? Un des organismes auquel nous devrions payer cette écotaxe du nom de « Citéo » est notamment controversé, car c'est "une société à but non lucratif, mais elle est financée par les industriels, notamment de l'emballage. Elle est donc prise en tenaille entre ses missions d'intérêt général et les stratégies de certains industriels pour sauver le plastique"**.

**Bien sûr que le système de valorisation et de recyclage des déchets doit exister et être financé.
Mais nous défendons l'idée que c'est aux industriels de payer en partie ces coûts, car ils incitent à un système de consommation peu sobre en emballage et notamment plastique.**

Pour le reste, pourquoi n'est-ce pas la responsabilité des pouvoirs publics de régler la question pleinement ? En faisant plus pression sur les grosses entreprises pour qu'ils adaptent leurs modes d'emballages . Avec la réglementation TRIMAN, l'État français cherche à se désengager de cette autorité qu'il est censé exercer dans un système libéral où la politique n'est qu'au service des industriels. Quoi de plus simple pour l'État que de renvoyer la responsabilité aux petites et moyennes entreprises françaises ?

Nous refusons de nous plier à cela d'autant que "la Commission Européenne a ouvert le 15 février une procédure d'infraction à l'encontre de Paris. (...) Cette dernière considère également que ces règles d'étiquetage peuvent « avoir des effets contre-productifs sur l'environnement ». Selon elle, cela demanderait des besoins accrus en matériaux pour l'étiquetage additionnel et engendrait une production plus importante de déchets « en raison de la taille plus grande que nécessaire des emballages ». " **

Nous, petits producteurs de plantes aromatiques et médicinales, adhérents du syndicat S.I.M.P.L.E.S, nous refusons de nous soumettre à cette nouvelle réglementation.

Nous invitons tout un chacun à prendre conscience de l'importance de limiter nos déchets autant que possible, à favoriser le système des consignes en rapportant à vos producteurs les emballages réutilisables et pour finir en triant de manière adaptée chaque déchet non réutilisable.

Message soutenu par les producteurs du syndicat S.I.M.P.L.E.S

*<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-zoom-de-la-redaction/plastique-citeo-et-le-mythe-du-tout-recyclage-9359453>

**<https://reporterre.net/Recyclage-des-dechets-Bruxelles-refuse-le-logo-simplifie-Triman>

